



Associations Familiales Catholiques

AFC de Vence et ses environs
mouvement national reconnu d'utilité publique

QUESTIONNAIRE AU CANDIDAT A L'ELECTION MUNICIPALE 2008

Madame, Monsieur, nous vous remercions de l'attention portée à ce questionnaire. Vos réponses (ou votre non-réponse) d'ici le 25 février éclaireront les citoyens de votre commune sur vos intentions concernant le soutien aux familles, et seront publiées sur le site internet www.afc-france.org

CANDIDAT :

NOM PRENOM : Paul Euzière

PARTI OU TENDANCE POLITIQUE : Rassemblement de divers courants

COMMUNE (et nombre d'habitants) : Grasse,

DEPARTEMENT : 06

(Informations obligatoires)

CANDIDAT SORTANT ? NON

1. DELEGUE MUNICIPAL A LA FAMILLE ?

Certaines équipes municipales ont choisi d'avoir un délégué à la famille ou un adjoint explicitement chargé de porter les préoccupations des familles dans tous les débats et décisions du Conseil. Si vous avez déjà fait ce choix, quelle est la mission du délégué ? Sinon, que prévoyez-vous ?

La liste Grasse à Tous n'a pas, pour le moment envisagé d'élue délégué à la famille. Tout ce qui concerne les familles étant transversal : petite enfance, culture, sports, transports, aides diverses. Mais, je ne suis pas opposé par principe à la création d'une telle délégation.

2. OFFICIER D'ETAT-CIVIL ET MARIAGE

Vous procéderez à des mariages et savez leur fragilité. Que prévoyez-vous pour sensibiliser les couples à cet engagement ? (exemple : appel à des associations pour la préparation au mariage civil, échange avec les candidats au mariage...). Si la légalisation de l'union de personnes de même sexe survient et repose sur les maires, que ferez-vous ?

Un maire est officier d'Etat civil. Il est chargé de l'exécution de la loi dont la compétence appartient au Législateur, en l'occurrence l'Assemblée Nationale et le Sénat.
Le Maire de Grasse veillera à l'application de la loi dans tous les domaines.
Ce qui constituera une rupture totale avec les pratiques en cours depuis 13 ans.

3. PETITE ENFANCE ET ADOLESCENCE

Quelle analyse faites-vous de l'accueil de la petite enfance sur la commune (amplitude horaire, modes de garde, accès aux enfants porteurs d'un handicap, ouverture à toutes les familles même celles où un parent a choisi de rester au foyer, gestionnaires, ...). Quelles améliorations vous semblent nécessaires ?

Avez-vous des propositions d'activités extrascolaires pour les enfants et adolescents ?

Les capacités d'accueil de la petite enfance sont notoirement insuffisantes à Grasse.
Le programme de la liste Grasse à Tous prévoit la création rapide d'une crèche et de mini-crèches de quartiers (capacité d'accueil d'une vingtaine d'enfants.)
Les enfants handicapés doivent être accueillis comme le prévoit la loi.

Les conditions d'accès aux bâtiments publics seront toutes mises aux normes.
La liste Grasse à Tous est signataire de la Charte du Handicap.
Une élue elle-même handicapée, référente nationale sur ces problématiques aura en charge ces dossiers qui seront l'affaire de toute la municipalité.
Enfin, la municipalité développera les moyens de soutien scolaire qui me tiennent particulièrement à cœur, étant directeur d'une école comportant une classe d'enfants handicapés.

4. AIDER LES PARENTS À ÊTRE EDUCATEURS

La vie d'époux et de parents est difficile ; quelles actions comptez-vous mettre en place pour offrir, par exemple, un lieu de rencontre, d'échanges et d'informations aux familles, particulièrement dans les quartiers, et pour soutenir les parents dans leurs tâches éducatives ?

Création d'espaces de convivialité : jardins publics et parcs aménagés.

5. CARTE FAMILLE

La « Carte famille nombreuse » a été modernisée en 2006, ouvrant des facilités aux familles dans certains commerces, lieux culturels...Prévoyez-vous des réductions sur les prestations municipales, culturelles, sportives, notamment, où le quotient familial n'est pas applicable ?

Le quotient familial n'étant pas en vigueur à Grasse, une grille sera établie

6. TAXE D'HABITATION ET ABATTEMENTS POUR CHARGE DE FAMILLE

La municipalité peut augmenter les taux d'abattement pour charge de famille dans le calcul de la taxe d'habitation. Vous engagez-vous à proposer d'appliquer les taux maxima ? Sinon, pourquoi ?

Oui.

7. POUVOIRS DE POLICE

Les pouvoirs de police dont dispose le maire lui permettent de contribuer à la protection de l'enfance, notamment par des interdictions en matière d'affichage. Vous engagez-vous à les mettre en oeuvre et dans quelles conditions ?

Toute publicité portant atteinte à l'enfance sera combattue.

8. LOGEMENT DES FAMILLES

Quelles actions mènerez-vous pour faciliter le logement des familles (critères d'attribution, répartition dans la commune, dans les programmes immobiliers et les rénovations, diversification du parc avec des logements pour familles nombreuses et pour familles ayant un enfant handicapé.....) ?

Grasse compte 13,10% de logements sociaux. La loi SRU prévoit un minimum de 20%.
Une action volontariste de la municipalité visera à créer des réserves foncières, à soutenir la création de logements sociaux de qualité en locatif et en accession.

9. OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE

Comptez-vous élargir les autorisations actuelles, ou réserver ce jour aux temps en famille, sportifs, culturels, spirituels ? Que ferez-vous quand une grande enseigne vous demandera d'ouvrir à Noël ou un jour férié ?

Pas d'ouverture à Noël.

Pour les jours fériés, les demandes seront examinées au cas par cas.

10. QUALITE DE LA VIE COLLECTIVE. PATRIMOINE RELIGIEUX COMMUNAL

Services et commerces de proximité, trottoirs convenables pour les personnes à mobilité réduite et poussettes, pistes cyclables vers les écoles...Quels sont vos projets pour les familles et les personnes âgées qui se déplacent plus difficilement ?

D'autre part, églises et monuments religieux font partie de notre patrimoine commun : qu'envisagez-vous en termes d'entretien et de mise en valeur des édifices ? Attachez-vous une valeur particulière au maintien de leur affectation au culte ?

La municipalité dirigée par M. Vassallo (1977-1983) à laquelle j'appartenais, a rénové les orgues historiques de la Cathédrale de Grasse.

Elu depuis 1977, j'ai voté tous les travaux concernant la Cathédrale ou les édifices religieux.

La liste Grasse à Tous continuera dans cette voie.

Madame, Monsieur,

l'Association sera prête à travailler avec vous pour mettre en place tout service aux familles dans la commune